

19 - 23/05/2024 MAISON DE LA MER - CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE BUREAUX ET ESPACES DE SERVICE / COMPLEMENT (4).

REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées Orientales Commune d'ARGELES-SUR-MER	CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE "ACTES" : 1.1 Marchés Publics	DECISION MUNICIPALE N°19
---	--	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22, et son alinéa numéro : 4

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Argelès-sur-Mer en date du 25 janvier 2024 énumérant les attributions déléguées au Maire, ou à un adjoint subdélégué, pour la durée du mandat municipal,

Vu les autorisations budgétaires en cours,

Le Maire d'Argelès-sur-Mer DECIDE :

OBJET : Maison de la Mer – Construction d'un ensemble de bureaux et espaces de service / complément.

Article 1 :	<p>Un marché public pour le projet " Maison de la Mer – Construction d'un ensemble de bureaux et espaces de service ", a été lancé en 2023. Dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres ouvert, 10 lots sur 15 ont été notifiés (voir décision municipale 72 du 13/11/2023).</p> <p>5 lots avaient été déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres. Ces derniers ont fait l'objet d'une remise en concurrence et ont été notifiés. Il a ainsi été retenu :</p> <p>Pour le lot 4 "Menuiseries intérieures", la société "SAS MENUISERIE QUINTA" (66240 SAINT-ESTEVE) pour un montant total de 114 000,00 euros HT et un délai d'exécution de 6 semaines ;</p> <p>Pour le lot 5 "Cloisons - Doublages - Faux plafond", la société "SAS E2A" (66700 ARGELES-SUR-MER) pour un montant total de 338 994,30 euros HT et un délai d'exécution de 25 semaines ;</p> <p>Pour le lot 6 "Revêtement de sols", la société "SAS E2A" (66700 ARGELES-SUR-MER) pour un montant total de 224 450,00 euros HT et un délai d'exécution de 9 semaines ;</p> <p>Pour le lot 7 "Serrurerie", la société "SARL FER NEUF METALLERIE" (66000 PERPIGNAN) pour un montant total de 211 131,27 euros HT et un délai d'exécution de 54 jours ;</p> <p>Pour le lot 9 "Géothermie", la société "SOGAMA" (82410 SAINT ETIENNE DE TULMONT) pour un montant total de 82 689,00 euros HT et un délai d'exécution de 4 semaines ;</p> <p>Pour l'ensemble des lots, le délai d'exécution est de 14 mois. Chaque candidat a proposé un délai s'inscrivant dans le planning contractuel imposé par le pouvoir adjudicateur.</p>
--------------------	--

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/05/2024

Application agréée E.legislat.com

99_AU-966-216600009-20240523-DEC19_24052

Fait à Argelès-sur-Mer, le : 23/05/2024.

Acte exécutoire consécutivement à sa publication et à sa transmission en Préfecture des Pyrénées Orientales.

Le :

Certifié exact.

Le Maire,



Antoine PARRA.

ACTE PUBLIÉ

En date du *30 mai 2024*

Peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Par Antoine PARRA Marie



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com